

**Commune de PLAN DE BAIX (Drôme)**  
**Procès-Verbal du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 9 DÉCEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt quatre le Neuf décembre, à 18 heures et 30 minutes,  
le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Daniel COTTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 8

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/12/2024

**Présents** : M. Daniel COTTON, Mme Christine TERRAIL, M. Jean François FAURE,  
M. Frank BRESSON, M. Christophe SARAYOTIS, M. Jean PUZENAT,  
Mme Jeanne RODRIGUEZ, M. Pierre VIEUX

Mme Christine TERRAIL est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal valide le Procès Verbal de la dernière séance du conseil à l'unanimité.

**1/ Borne recharge VL**

Au vue du devis n°5349 en date du 25/11/2024, présenté par l'entreprise LUMI'IN, la commune va signer une convention de mise à disposition de 2 bornes recharges VL pour 12 ans. Elles seront installées au parking du bas, à la mi-2025. Ce projet n'engage aucune charge communale.

**2/ Murs intérieurs du cimetière :**

Les murs Côté ouest et Nord Est du cimetière sur une longueur de 70 à 80 mètres linéaires sont décrépis, et ce depuis quelques années. Le Conseil municipal décide de réparer ce mur et demande des devis auprès des entreprises : JF FAURE et F LEBRAT. Le CM précise que la commune n'est éligible à aucune aide publique pour tout travaux relatifs au cimetière.

**3/ Bar -restaurant : candidat**

Le projet de rencontre avec un candidat à la reprise du Bar-restaurant est programmé pour les 7, 8 et 9 janvier 2025. Les termes de signature du contrat-bail seront vus et définis dans un deuxième temps, avec un cabinet d'avocat lié à notre Communauté de communes.

**4/ Blason communal**

Le Conseil municipal réfléchi actuellement sur le blason de la commune et souhaite le soumettre à Monsieur Binon, créateur de blason.

5/ PCS Plan Communal de sauvegarde achats des gilets et mégaphones en cours par Frank Bresson. Nous invitons tous les administrés à venir consulter en mairie le PCS, document qui organise les secours en cas de catastrophe naturelle.

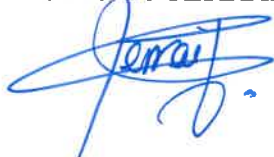
6/ Réactualisation, suite démissions, des commissions municipales de travail.

**La séance est levée à 20h50**

**Le prochain Conseil Municipal se réunira le LUNDI 13 Janvier 2024 à 18h30**

**Le conseil s'est réuni le 18/12/2024 pour une séance urgente et a validé à l'unanimité le versement de la somme de cent euros au profit de Mayotte sur le budget 2024.**

La secrétaire de séance  
Christine TERRAIL



Le Maire,  
Daniel COTTON

